



Paris, le 5 mai 2010

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Surmortalité des naissains d'huîtres : Bruno LE MAIRE a reçu des producteurs**

Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, a reçu ce matin des producteurs ostréicoles frappés par la surmortalité des naissains d'huîtres depuis 2008.

Le ministre a rappelé que le gouvernement est intervenu à hauteur de 80 millions d'euros depuis 2008, notamment par le fonds d'indemnisation des calamités agricoles, pour soutenir les professionnels touchés par cette surmortalité. Par ailleurs, les ostréiculteurs ont eu la possibilité de bénéficier des dispositifs bancaires prévus dans le cadre du plan de soutien exceptionnel à l'agriculture, annoncé par le Président de la République le 27 octobre dernier à Poligny.

Bruno LE MAIRE a demandé à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) de soutenir la mobilisation de ses chercheurs et de renforcer le partenariat avec la profession ostréicole et avec toutes les autres structures de recherche, afin d'enrayer ce phénomène.

A sa demande, les préfets ont établi un état des lieux de la situation économique des entreprises et ont réalisé une évaluation du cheptel commercialisable fin 2010. Sur la base de ce bilan, une série de réunions de travail ont déjà eu lieu en avril et vont se poursuivre en mai avec le Comité national de la conchyliculture, les comités régionaux et les régions afin d'aider les entreprises à passer ce cap difficile.

Bruno LE MAIRE recevra les représentants de l'organisation professionnelle conchylicole et des élus des régions concernées le 26 mai prochain. Il organisera des Assises de la conchyliculture au cours du mois de juin. Ces Assises permettront de fixer les axes d'avenir pour cette filière durement éprouvée par cette crise sans précédent.

---

Contacts presse

**Service de presse de Bruno Le Maire** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 40 39 ; [cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11